

CONCERTATION

Du 08/12/2023 9h00 au 29/12/2023 12h00

Les habitants de Meynes sont appelés à faire part de leurs éventuelles observations sur les Z.A.E.N.R (zone d'accélération des énergies renouvelables) de MEYNES.

Différents moyens sont à votre dispositions:

- Par mail à l'adresse donnervotreavis@meynes.fr en indiquant "ZAENR" dans le titre du message
- Par courrier, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Mairie de Meynes, Service Urbanisme, 1 place de la Mairie 30840 MEYNES
- En déposant votre contribution directement à l'accueil de la Mairie de Meynes aux heures d'ouverture habituelle au public.